

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N ° 1053

présenté par

M. Ledoux, M. Becht, M. Bournazel, Mme Magnier, M. Christophe, M. Huppé, M. Houbron,
Mme Kuric, M. Euzet, Mme Sage, Mme Firmin Le Bodo, M. Larsonneur, M. Kokouendo,
Mme Lemoine, M. Fuchs, Mme De Temmerman, M. Zulesi, M. Laqhila et M. Cormier-Bouligeon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.